

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Normandie

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Normandie

**SERVICE GESTIONNAIRE :** Dreetts Normandie - Service FSE

**CODE ET INTITULE :** NORMAGD1682 NORMAGD1682\_Normandie\_AAP - P4 OS-D : Promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises au changement, le vieillissement actif et en bonne santé, un environnement de travail sain et inclusif.

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :**

4.d Promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, le vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la santé

**CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :**

Peuvent répondre à cet appel à projets toutes personnes morales de droit public ou privé susceptibles de proposer un projet d'intérêt général relevant de son champ d'intervention, en lien avec les thématiques ciblées par la priorité 4 -OS- D.

Les porteurs de projets constitués en consortium ne sont pas autorisés à candidater.

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 64 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 01/08/2025

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 28/11/2025

**DESCRIPTION ET CONTEXTE :**

Pour la période de programmation 2021-2027, le Préfet de région Normandie est chargé de mettre en œuvre les crédits du Fonds social européen au titre du volet régional du Programme national FSE+ (PN



Financé par  
l'Union  
européenne

FSE+) «Emploi – Inclusion Jeunesse – Compétences» dont l'autorité de gestion est la Délégation générale à l'emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

Sous l'autorité du Préfet de région, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) met en œuvre les crédits FSE+ de ce volet régional dans le respect des règles et normes administratives fixées par les autorités européennes et nationales et qui visent à apporter une «assurance raisonnable» de bonne et saine gestion des fonds publics.

La déclinaison du Programme National en Normandie s'articule autour de six priorités :

**Priorité 1 :** Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables et/ou des exclus ;

**Priorité 2 :** Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité, notamment par la réussite éducative.

**Priorité 3 :** Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.

**Priorité 4 :** Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.

**Priorité 5 :** Aide alimentaire et matérielle aux plus démunis.

**Priorité 6 :** Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants.

Le présent AAP concerne la priorité 4 du programme national visant à promouvoir un marché du travail créateur d'emploi et accessible à tous, et plus particulièrement l'objectif spécifique (OS) D "Promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, le vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la santé.

Avec le vieillissement de la population, la part des personnes âgées de 55 à 64 ans a fortement augmenté. Dans le même temps, ces seniors travaillent de plus en plus longtemps mais en cas de chômage, ils ont davantage de difficulté à retrouver un emploi et deviennent fréquemment inactifs. Le taux d'activité et d'emploi des seniors augmente rapidement depuis une vingtaine d'années en France. Le taux d'emploi des 55-64 ans était de 53,8% en 2020 ; contre 47% en 2014. Au total, ils représentent plus d'un million de personnes et sont en outre particulièrement frappés par le chômage de longue et très longue durée (> 2 ans). Enfin, le sujet des transitions vers la retraite appelle une attention particulière : une proportion sensible d'actifs en fin de carrière passe par des périodes de chômage ou d'inactivité entre leur sortie définitive de l'emploi et leur départ à la retraite.

Au-delà des seniors, ce sont les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs qu'il convient d'améliorer. Les changements dans les conditions de travail (utilisation des outils numériques, augmentation du télétravail, modification des méthodes, etc.) nécessitent un accompagnement et un outillage des acteurs pour permettre un environnement de travail sain et adapté.

Le présent appel à projet doit contribuer à promouvoir l'adaptation des travailleurs, permettre le vieillissement actif et en bonne santé. Il est doté d'une enveloppe de 64 000 €.



**THÈME :** Promouvoir un environnement de travail inclusif.

